RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
RAPPORT ANNUEL 1999

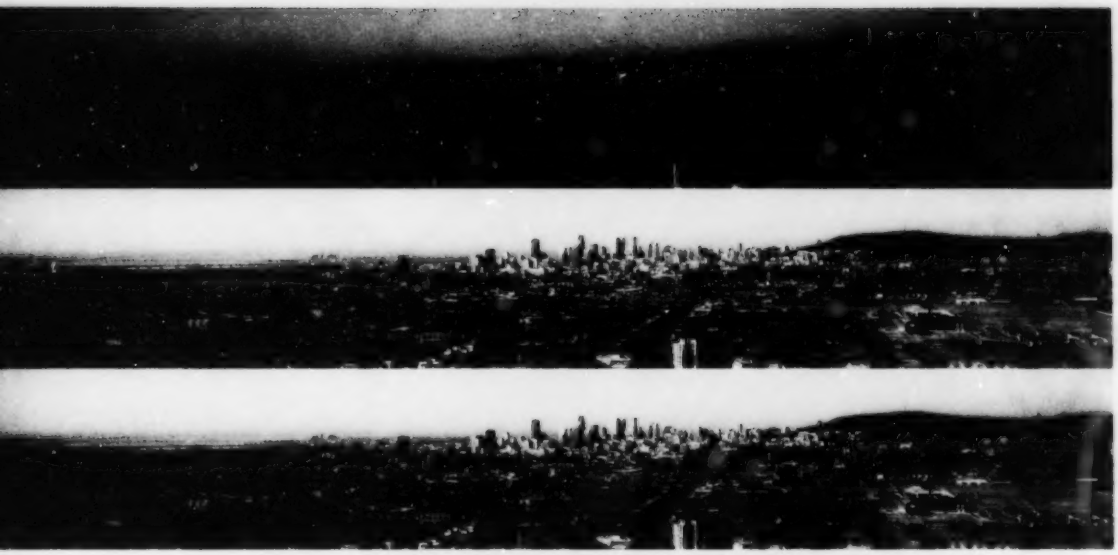

PARC
OLYMPIQUE
MONTRÉAL

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

SOMMAIRE

Lettre au président de l'Assemblée nationale 1

Mission de la Régie des installations olympiques 2

Lettre au ministre 3

Message du président et du directeur général 4

Bilan des activités

Le plan de développement 6
- Le Stade olympique
- La Tour de Montréal
- Le Centre sportif
- La satisfaction de la clientèle

Les services administratifs 8
- Le Centre d'appels
- Les systèmes d'information de gestion
- Les ressources matérielles
- L'image corporative et publicité
- Le contrôle et les services comptables
- La politique linguistique

La gestion des ressources humaines 8
- La formation du personnel
- L'expertise
- L'environnement de travail et la sécurité
- L'absentéisme
- La rationalisation des effectifs

L'évolution des traitements et des charges sociales 10

La gestion des installations 10
- La construction, l'entretien
- La gestion de l'énergie

Les résultats de fonctionnement 10

Le rapport d'activité du Conseil d'administration et des différents comités 11
- Le comité du budget
- Le comité de construction et entretien
- Le comité de vérification
- Le comité marketing

États financiers 14
- Rapport des vérificateurs
- Fonds d'exploitation
- Fonds de construction
- Notes complémentaires
- Fonds spécial olympique

Coût de la vocation sociale de la Régie 30

Membres du Conseil d'administration et membres de la direction 31

Personnel de la Régie des installations olympiques 32

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

100-06409/

André Boisclair
Ministre responsable de
la Régie des installations
olympiques

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Régie des installations olympiques pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable de la Régie des installations olympiques,

André Boisclair
Québec, mars 2000

MISSION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

« Le Parc olympique est un bien public à caractère patrimonial qui symbolise le savoir-faire québécois dans le monde; la Régie des installations olympiques doit, dans le meilleur intérêt public, préserver cet actif, le développer en complémentarité avec les grands équipements collectifs québécois, et l'exploiter en visant prioritairement la rentabilité et l'accessibilité pour les diverses clientèles desservies.

La Régie exploite chaque constituante selon sa vocation propre, par la location, par la production ou par le partage avec des promoteurs du risque associé au développement de nouveaux marchés, produits et services.

La Régie des installations olympiques entend se comporter en citoyen corporatif exemplaire notamment dans l'Est de l'Île de Montréal. »

(Proposition adoptée le 5 novembre 1996)

Montréal, le 8 mars 2000

Monsieur André Boisclair
Ministre responsable de la
Régie des installations olympiques
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter ce vingt-quatrième rapport annuel de la Régie des installations olympiques.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur la Régie des installations olympiques et reflète les activités réalisées au Parc olympique au cours de l'exercice financier 1998-1999, soit du 1er novembre 1998 au 31 octobre 1999.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Alain Riendeau

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

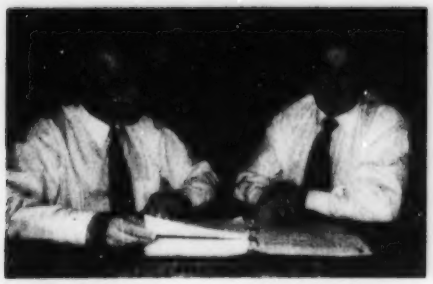

Alain Riendeau
Président

René Morency
Directeur général

Cette année, la Régie des installations olympiques s'est dotée d'un nouveau plan stratégique, qui lui permettra de tirer pleinement parti de la situation et du potentiel sportif, commercial et culturel exceptionnel de l'un des sites privilégiés des Montréalais et des touristes.

Ce Plan stratégique rend compte, entre autres, de l'évolution de la demande croissante pour un équipement adapté aux besoins des foires internationales, et du potentiel extraordinaire de développement du Parc olympique comme lieu de rencontre récréotouristique majeur en Amérique du Nord.

De même, la Régie déposait à la Ville de Montréal un Plan directeur de développement, qui vise à rendre l'ensemble du site plus conforme à ses visées d'avenir, plus convivial et à échelle humaine.

Dans le contexte de ce repositionnement, deux projets majeurs ont vu le jour. D'abord, France Film et Famous Players investiront 25 millions $ dans la construction d'un complexe cinématographique de 17 salles, à l'arrière de la station de métro Viau. Grâce à ce projet, nous pourrons maximiser l'utilisation des stationnements tandis qu'un million et demi de visiteurs de plus, par année, fréquenteront le Parc olympique. Puis, le Planétarium s'installera sur notre site. Cet équipement complémentaire au Biodôme et au Jardin botanique viendra ainsi renforcer la vocation scientifique et grand public du «Pôle touristique Maisonneuve», auquel il apporte une valeur ajoutée.

Au plan des activités, l'année a été fertile. Privés temporairement de certains locaux à cause des travaux de réparation effectués à la toiture du Stade, nous avons réussi très rapidement à offrir à notre clientèle des solutions de rechange innovatrices. Grâce à cela, nous pourrons maintenir, encore cette année, une programmation variée et de grande qualité, à la satisfaction de pratiquement tous les promoteurs. Nous les remercions de leur confiance. Par ailleurs, nous sommes satisfaits de la coopération que nous avons reçue de la firme Birdair dans la recherche de la meilleure décision à prendre pour rendre le plus tôt possible à sa vocation l'aire habituellement consacrée à la tenue des grands salons.

Parmi les événements qui se sont tenus au Stade, nous sommes particulièrement fiers d'avoir accueilli le 35e Mondial des métiers, un événement majeur d'envergure internationale, qui a obtenu beaucoup de succès avec près de 80 000 visiteurs. Jamais un événement n'avait occupé autant d'espace dans nos installations soit 65 030 m².

Il nous faut signaler, également, la performance remarquable de l'édition 1999 du Motocross Valvoline, seul événement dont la Régie est le promoteur et dont les revenus nets ont progressé de 41% par rapport à l'an dernier. Indice important de la satisfaction des spectateurs, 80% des répondants à un sondage ont exprimé leur intention de revenir l'an prochain.

De plus, afin d'élargir la gamme des activités que nous pouvions offrir, nous avons déployé des efforts pour développer notre potentiel d'accueil. C'est ainsi que nos installations ont accueilli le tournage d'un film, trois soirées «rave» et même une corrida portugaise.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Signalons qu'en attendant leur départ du Stade, les Expos ont attiré un même nombre de spectateurs que l'an dernier, soit 700 000.

Notre décision d'utiliser temporairement le Centre sportif pour la tenue de grands salons d'exposition nous a, en outre, amené à modifier la grille d'activités offerte aux usagers de cet équipement. Notre seul souci a été de leur offrir la programmation la plus complète possible. Nous leur sommes très reconnaissants de leur collaboration et de leur fidélité puisque le Centre sportif a bénéficié du même achalandage que l'an dernier.

Malgré certains imprévus, la Régie aura, cette année encore, continué à aller de l'avant. Nouvelles orientations stratégiques, nouveau plan de développement, projets qui voient le jour et arrivée de nouveaux partenaires : la Régie est en mesure, aujourd'hui, d'aborder l'avenir avec confiance.

Nous voulons témoigner notre gratitude à tout le personnel à qui l'on a parfois demandé l'impossible et qui l'a réalisé, aux membres du Conseil d'administration qui nous ont apporté leur appui, ainsi qu'à tous nos partenaires – Ville de Montréal, ministères du Gouvernement du Québec, organisateurs d'événements, promoteurs, clients et nos commanditaires – qui ont en commun avec nous le désir de se dépasser. Grâce à leur concours, les visiteurs d'ici ou d'ailleurs seront toujours plus nombreux à apprécier les activités de qualité tenues dans ce décor exceptionnel des installations olympiques, source de rayonnement pour notre métropole.

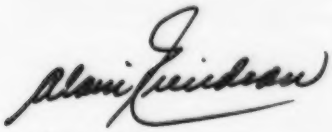

Alain Riendeau
Président

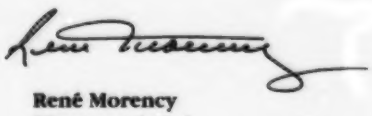

René Morency
Directeur général

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le Parc olympique est appelé à changer de vocation au cours des prochaines années. Ce changement est déjà amorcé, vu l'augmentation de la demande pour un équipement mieux adapté aux besoins des foires commerciales et pour les expositions de type grand public.

La Régie a déposé auprès de la Ville de Montréal un plan directeur de développement. Il servira de base à toute décision touchant le développement de l'ensemble du Parc olympique pour les prochaines années. Développé avec une firme d'urbanistes-conseils, il comprend cinq objectifs majeurs : ramener les bâtiments à l'échelle du piéton, renforcer les espaces verts et les plantations d'arbres sur l'ensemble du site, souligner son environnement naturel, mettre en valeur les axes visuels dominants et désenclaver le secteur est du quadrilatère.

C'est dans ce cadre que le projet de France Film et Famous Players d'implanter, à l'arrière de la station de métro Viau, un complexe cinématographique de dix-sept salles de cinéma, a été accepté par les autorités de la Ville de Montréal. Cet investissement privé, de près de 25 millions $, permettra de maximiser l'utilisation des stationnements et d'amener au Parc olympique près de 1,5 million de visiteurs de plus par année.

La Régie a aussi conclu avec la Ville de Montréal un accord permettant le déménagement du Planétarium. Sur notre site, cette activité sera complémentaire aux activités du Biodôme et constituera une valeur ajoutée à toutes les autres offertes dans le « Pôle Maisonneuve ».

Le Stade olympique

Pendant la réparation de la toiture du stade, le Salon national de l'habitation et de l'aménagement extérieur et le Salon du Grand air ont été relogés dans des aires d'expositions situées sous les gradins et dans le nouveau Hall nord. Grâce à un travail exceptionnel, des milliers d'exposants ont pu réaliser des ventes importantes pour leurs entreprises. Nous nous félicitons de l'extraordinaire collaboration du Comité conjoint de la Ville de Montréal. Malgré les efforts déployés, l'annulation de quelques salons a fait diminuer le taux d'occupation du stade pour l'année financière 1998-1999.

Les grands salons ont été relogés dans des aires d'exposition sous les gradins du Stade, dans le Centre sportif et le tout nouveau Hall nord.

La Régie a su tirer parti de cette expérience pour proposer aux promoteurs une solution innovatrice pour l'édition 2000 des salons. Elle s'est engagée à couvrir l'aire des piscines du Centre sportif d'un plancher permettant la tenue de tous les salons pour l'hiver 2000. D'une superficie de 8 640 m², ce nouveau hall, combiné à celui du Hall nord et aux autres espaces disponibles sous les gradins, offre une alternative viable et sécuritaire, que tous les promoteurs sauf un ont acceptée. La Régie a donc investi 1,5 million $ pour la conversion des piscines en hall d'exposition. De plus, en concertation avec les promoteurs des salons, elle a consacré 300 000 $ à une campagne de promotion.

Après l'Allemagne, le Japon et la France, c'est chez nous que s'est déroulé, en novembre, le 35e Mondial des métiers. Cette compétition d'envergure internationale a accueilli près de 600 jeunes venus défendre les couleurs de leur pays dans diverses disciplines. Plus de 80 000 visiteurs ont pu découvrir la grande variété des métiers et techniques actuellement offerts dans les programmes éducatifs. Ce travail colossal de préparation et d'organisation logistique a été couronné de succès. Jamais un événement n'avait occupé autant d'espace dans nos installations, soit plus de 65 030 m².

L'édition 1999 du Motocross Valvoline, seul événement où la Régie agit à titre de promoteur, a connu un des plus grands succès d'assistance. Quelque 53 550 spectateurs, une augmentation de 10 %, ont assisté à la victoire du Québécois Jean-Sébastien Roy. Les revenus nets y ont progressé de 41 % par rapport à 1998.

Avec son nouveau repositionnement stratégique, l'ensemble immobilier du Parc olympique deviendra une destination touristique et de loisirs privilégiée.

Quant à la saison de baseball, elle a été à l'image de la précédente avec quelque 700 000 spectateurs. Grâce à l'arrivée de nouveaux propriétaires et à une campagne de publicité plus intensive, le taux d'assistance devrait connaître une forte croissance au cours de la saison 2000.

Pour la première fois il a été possible de louer les Grandes hauteurs pour que s'y tiennent des activités simultanément avec le baseball. Ainsi, le tournage d'un film, «A Space Travesty», s'y est installé pendant plus de six mois. Cela a confirmé que c'était une excellente idée d'isoler ce plateau du reste du Stade pour augmenter l'utilisation de ces locaux.

Quant au développement de nouvelles activités, il faut noter l'ajout à notre programmation de soirées de type «rave», SWIRL 5, CREAM 99, ainsi que de l'événement Black & Blue, présentés au Stade, pour des revenus nets de plus de 240 000 $. Deux de ces soirées se sont tenues sur l'aire de jeu. Il ne faudrait pas oublier la Féria portugaise qui fut un succès pour sa première édition.

La Tour de Montréal

La Tour de Montréal maintient son achalandage avec un peu plus de 300 000 visiteurs, cette année. Si la Régie poursuit ses efforts de vente auprès des grossistes à l'étranger, elle compte également attirer de plus en plus une clientèle québécoise. Celle-ci représente un potentiel intéressant et la Régie veille à être plus visible auprès de ce marché. Après avoir développé des relations privilégiées dans le milieu montréalais, nous nous pencherons l'an prochain sur l'accroissement de notre présence dans les foires commerciales ailleurs en province. Cette approche nous permettra de faire connaître nos produits dans le marché des excursionnistes qui visitent la grande région de Montréal.

De plus, l'ouverture d'une nouvelle boutique de souvenirs à l'observatoire, au sommet de la Tour, fut très profitable. Elle répondait aux besoins puisque les revenus totaux ont atteint près de 550 000 $, cette année, une hausse de 18,5 %. Nous devons également nous réjouir du fait que les revenus provenant de la tenue de réceptions en haut de la Tour ont continué à progresser avec une augmentation de 7,4 %.

Nous avons aussi poursuivi nos activités estivales en offrant une nouvelle programmation pour le théâtre d'été. En plus du divertissement Lévesque et Turcotte, nous avons proposé un spectacle pour enfants qui a connu un vif succès avec 8 000 entrées au cours de l'été.

Le Centre sportif

La popularité du Centre sportif s'est maintenue avec plus de 250 000 entrées. La transformation des bassins a nécessité l'élaboration d'une nouvelle programmation visant à maintenir une grille d'activités la plus complète possible. Ainsi, près de 65 % des activités ont pu être conservées. Le Centre sportif a donc cessé ses activités courantes dans l'aire principale des bassins à la fin de l'année pour permettre les travaux de transformation requis. Il retrouvera sa vocation initiale après la saison des salons.

La programmation habituelle s'est toutefois poursuivie sur les aires extérieures qui servent essentiellement aux séances d'entraînement d'activités sportives. Et les Alouettes de Montréal s'y entraînent toujours.

La satisfaction de la clientèle

En raison de la nature de ses activités, le Parc olympique attire une clientèle variée. Sportifs, touristes locaux et étrangers, écoliers, nageurs, sans compter les visiteurs des nombreux salons qui se tiennent au Stade. La satisfaction des clients demeure une priorité pour la Régie. Une formation adaptée «accueil et service à la clientèle» sera offerte aux employés affectés aux événements, dès l'été 2000.

La mesure de la satisfaction s'effectue principalement par des sondages maison avec, à l'occasion, l'assistance de firmes spécialisées. Ainsi, la Régie en a effectué un auprès de la clientèle présente au Motocross Valvoline de Montréal le 18 septembre 1999. Indice important de satisfaction, 80 % des répondants comptent revenir l'an prochain. La mesure de l'intérêt des répondants pour les différentes composantes du spectacle montre que le concours de sauts et les courses de motocross sont les plus appréciés.

L'édition 1999 du Motocross Valvoline de Montréal, un événement annuel où la Régie agit à titre de promoteur, a connu un franc succès avec une assistance de 53 550 spectateurs.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Le Centre d'appels

Cette année, la Régie a mis sur pied un Centre d'appels. Il soutient les efforts de vente de ses représentants commerciaux tout en assurant une meilleure coordination des réservations et des réponses aux demandes des clients. Ainsi, le Centre d'appels a été utilisé dans la relance auprès des clients potentiels pour les camps de jour du Centre sportif ainsi que lors des envois massifs de correspondance.

Les systèmes d'information de gestion

La Régie s'est assuré de passer à l'an 2000, en toute sécurité, en ce qui concerne l'équipement informatique. Deux serveurs centraux ont été remplacés, des logiciels ont été mis à jour ou remplacés et le parc d'équipements de bureautique a été renouvelé. Certaines de ces opérations étaient déjà prévues au Plan directeur informatique/Phase 2, lequel représente un investissement de l'ordre de 1,5 million $, en quatre ou cinq ans.

Les ressources matérielles

Durant l'exercice financier 1998-1999, la Régie a continué la négociation de contrats d'approvisionnement de biens d'entretien (électricité, plomberie) destinés à son magasin central. Ces contrats qui regroupent les fournitures d'électricité et de plomberie tenues en stock permettent d'optimiser le temps de traitement des demandes de réapprovisionnement.

Un nouveau calendrier de conservation des documents de la Régie a été préparé et déposé aux Archives nationales pour approbation quant aux périodes de conservation. L'implantation de cet outil de gestion, qui répond aux exigences de la Loi sur les archives, permettra de mieux gérer les informations ayant une valeur légale, administrative ou financière tout en garantissant leur conservation et, le cas échéant, leur élimination. Afin de rendre plus rapidement accessibles certaines données relatives à l'architecture, tout en assurant une protection de l'information, des travaux de numérisation de certains documents, tels que des plans et rapports de surveillance structurale et d'entretien, ont été réalisés.

L'image corporative et publicité

Après un appel d'offres, la Régie a embauché une agence de création publicitaire pour l'aider à moderniser son image. Le nouveau style proposé, aux couleurs et au goût d'aujourd'hui, est maintenant appliqué à toutes nos communications publicitaires. Le rafraîchissement de notre image ne peut qu'être bénéfique à la Régie. Cette collaboration se poursuit dans la recherche de moyens de communications publicitaires à développer au cours des prochaines années : site Web, commerce électronique, outils de promotions tels que des cédéroms.

Le contrôle et les services comptables

Un tableau de bord informatisé a été implanté afin de pouvoir accéder instantanément aux informations de gestion relatives à tous les résultats financiers. Depuis la réforme de la comptabilité gouvernementale, nous produisons trimestriellement des états financiers consolidés des Fonds d'exploitation et de construction, sous la forme requise par le ministère des Finances, en plus des états périodiques utiles à la Régie.

La politique linguistique

Le comité veillant à l'application de la politique linguistique de la Régie s'est réuni à quatre reprises. À sa satisfaction, 100 % des logiciels de traitement de texte et de chiffriers électroniques étaient en français de même que 95 % des systèmes d'applications corporatives.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La formation du personnel

Conformément à la loi sur la formation continue, la Régie aura, au cours des trois derniers exercices financiers, investi 345 000 $ dans la formation du personnel, dont 100 000 $ durant le présent exercice.

Le budget, alloué annuellement, est géré par la direction des Ressources humaines et réparti selon les besoins exprimés. Nous maintiendrons ces programmes de formation au cours du prochain exercice financier, dans le respect de la loi.

	1998	1999
Nombre d'employés* ayant reçu une formation:	78	224
Nombre d'heures de formation dispensées:	1 071	2 767
Répartition du personnel ayant reçu une formation:		
Direction	1	4
Cadre, professionnel et ingénierie	31	44
Administratif, technique et de bureau	32	60
À l'événement	4	32
Production, métiers, décret de la construction	10	84

* Employés réguliers et à l'événement.

L'expertise

Presque tout le personnel en place occupe un poste à la Régie depuis de nombreuses années et possède donc l'expérience et la formation de base requises afin d'accomplir adéquatement leurs tâches respectives; la formation complémentaire nécessaire est dispensée annuellement via le programme de formation continue.

L'environnement de travail et la sécurité

Les charges reliées à la CSST ont été jugées élevées, ces dernières années. Des mesures ont été prises en 1999 afin d'en identifier les causes, de les analyser et d'y apporter des correctifs. Nous commençons à bénéficier de ce travail, dont les retombées se feront sentir au cours des prochaines années.

La présence d'amiante chrysotile a été décelée à la suite d'une analyse commandée par la direction. Conformément aux recommandations, des travaux de réfection d'une valeur de 10 000 $ ont été réalisés. Tout le personnel de la Régie ainsi que ses locataires ont été informés adéquatement et les employés de métier ont reçu la formation prescrite pour une telle situation.

L'absentéisme

Nature de l'absence	1998	Ratio 200 employés	1999	Ratio 168 employés
Journées de maladie rémunérées selon conventions collectives	661	3,30	444	2,64
Décompte des absences (en heures)				
Indemnité de 14 jours/CSST	345	1,72	224	1,33
CSST	8 257	41,29	5 561	33,10
Assurance salaire (longue durée)	24 058	120,29	19 596	116,64
Total	32 660		25 381	
Moyenne		163,30		151,07
Non rémunérées:				
Maladie	846		509	
Vacances	348		302	
Sans motif	2 076		3 116	
Réduction de la charge à la masse salariale	3 270	16,35	3 927	23,38

Évolution de la masse salariale 1992-1999
(excluant les employés à l'événement)
(en milliers de dollars)

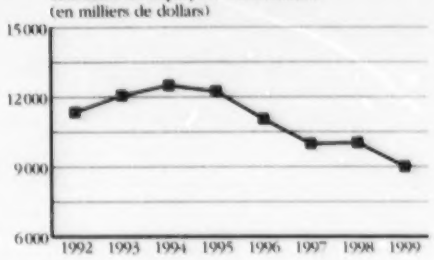

La rationalisation des effectifs

Depuis 1992 plus particulièrement, la direction s'est préoccupée du niveau d'encadrement ainsi que des effectifs requis afin de répondre adéquatement à sa mission. Quelques restructurations ont entraîné une réduction du personnel.

Un programme de départ volontaire, mis sur pied en 1998, visait principalement le personnel syndiqué disposant de la sécurité d'emploi. Vingt-trois employés s'en sont prévalus. Ces postes n'ont pas été comblés, le travail ayant été réorganisé et réparti entre le personnel en place.

La rémunération des employés permanents et temporaires a atteint 7,2 millions $ en 1999 comparativement à 8,1 millions $ en 1998. Diverses mesures instaurées au cours des sept dernières années auront permis de réduire l'effectif de 94 personnes, soit 35,8 % du personnel, qui est passé de 262 personnes en 1992 à 168 en 1999.

Évolution des effectifs 1992-1999
(excluant les employés à l'événement)

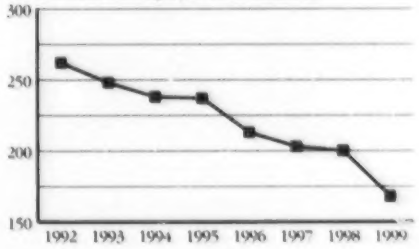

L'ÉVOLUTION DES TRAITEMENTS ET DES CHARGES SOCIALES

(en milliers de dollars)

Traitements

	1991-1992	1998-1999
Employés réguliers, contractuels et temporaires	9 848	7 210
Coûts relatifs aux bris de contrats	0	114
Provision pour rétroactivité et relativité salariale	0	942
Employés à l'événement *	2 805	2 146
Total	**12 653**	**10 412**

* Note : Pour un nombre équivalent aux jours d'occupation du Stade, nous remarquons une baisse importante du total des traitements des employés à l'événement, malgré des augmentations de salaires au cours des dernières années.

Charges sociales

Avantages sociaux, RREGOP, CSST et formation	1 775	2 054*

* En 1991-1992, la Régie ne contribuait pas au RREGOP, cette charge est évaluée à 434 000 $ en 1998-1999. Le montant de 2 054 $ serait alors de 1 620 $ sur une base comparable au montant de 1 775 $.

Total masse salariale	14 428	12 466
Effectif total	262	168

Masse salariale des employés à l'événement comparée au nombre de jours d'occupation du Stade 1992-1999 (en milliers de dollars)

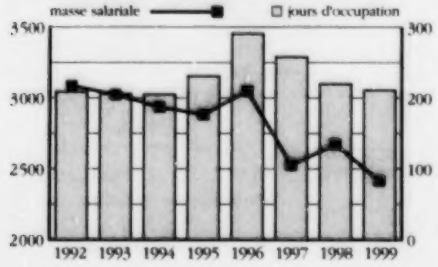

LA GESTION DES INSTALLATIONS

La construction, l'entretien

L'implantation du système d'entretien préventif s'est poursuivi de même que l'amélioration de l'ensemble des équipements utilisés lors des montages d'événements. Par ailleurs, plusieurs projets retiennent particulièrement notre attention cette année :

- La transformation du stationnement PB-1 en hall d'exposition.
- La phase 1 des travaux de réfection de la dalle promenade a été réalisée au coût de 890 000 $. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2010, au coût total estimé à plus de 9 millions $.
- Les Grandes hauteurs, vaste espace situé dans le Stade, ont été complètement isolées, permettant ainsi la tenue d'activités simultanément dans les deux espaces.
- L'inspection structurale du Stade et des stationnements s'est poursuivie cette année conformément au plan triennal d'entretien. Aucun problème majeur n'a été détecté.

Mentionnons que tous les corps de métiers et le personnel technique ont été sollicités lors du montage du 35e Mondial des métiers. Cet événement représente le plus gros montage électrique, pneumatique et hydraulique depuis les Jeux olympiques de 1976.

Présenté pour la première fois en Amérique, le 35e Mondial des métiers a nécessité un travail colossal d'organisation et de logistique.

D'autres travaux ont été réalisés : les fenêtres pivotantes de la Tour ont été rendues étanches; on a aménagé une boutique souvenir au niveau de l'observatoire de la Tour et procédé à la réfection des installations électriques des stationnements.

La gestion de l'énergie

Des investissements de 58 200 $ ont permis de faire des économies récurrentes de 40 000 $ par année en coûts énergétiques. De plus, la Régie a accepté un tarif expérimental d'Hydro-Québec, en mars 1998, pour en vérifier les avantages financiers. Cet essai a généré des économies de 196 297 $ avant taxes pour les huit derniers mois du présent exercice. Des économies annuelles d'environ 300 000 $ pourraient être réalisées si ce programme était maintenu.

LES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Les coûts additionnels et les pertes de revenus découlant du moratoire sur l'utilisation de l'aire de jeu du Stade au cours de l'hiver 1999 ont totalisé 4,9 millions $ entre le 19 janvier et le 31 octobre 1999. Cela aurait dû occasionner un déficit de l'exercice d'un montant équivalent. Cependant, l'excellente performance de certains événements budgétisés

et les démarches visant à attirer de nouveaux événements en cours d'exercice, combinées à des compressions budgétaires additionnelles, ont comblé une partie du montant de 4,9 millions $ déjà mentionné. Grâce à ces initiatives, le déficit additionnel de l'exercice n'aura donc été que de 3,2 millions $.

On note une baisse des produits bruts de l'exercice de 3,4 millions $ passant de 18,8 millions $ à 15,4 millions $. De cet écart, 2,4 millions $ représentent les pertes de revenus des événements annulés à la suite de l'incident survenu à la toiture du Stade le 18 janvier 1999. Le million restant découle des facteurs suivants : revenus d'intérêt inférieurs à l'année précédente, réclamations pour dommages subis lors de la tempête de verglas, réduction des revenus de stationnements lors des matchs de baseball.

L'augmentation des revenus de recouvrement de l'énergie fournie à des tiers se compose d'une réduction de la consommation et de la tarification de l'eau refroidie et de la vapeur vendues à des immeubles appartenant à la Ville de Montréal, ainsi que d'une augmentation relative à la fourniture d'énergie au Village olympique.

Les frais d'exploitation ont diminué, passant de 33 millions $ à 30,4 millions $. Cette baisse de 2,6 millions $ correspond à des dépenses qui n'ont pas été encourues (annulation de certains événements) ainsi qu'à des compressions budgétaires.

Aux autres items, l'on remarquera que les coûts relatifs à la déchirure de la toile totalisaient au 31 octobre 1999 la somme de 2,5 millions $. Ces coûts s'ajoutent au manque à gagner de 2,4 millions $ pour un total de 4,9 millions $.

L'investissement réalisé annuellement dans les vocations économique, sportive et sociale de la Régie représente une part non négligeable du budget annuel de la Régie. En 1988, le bail des Expos octroyait au Club une réduction de loyer de 1,3 million $. Lors de la vente du Club en 1990, une réduction additionnelle de loyer a été consentie, portant à quelque 2 millions $ l'assistance financière que la Régie lui a accordé en 1999 afin d'aider à maintenir la franchise à Montréal.

Les vocations sociale et sportive de la Régie prennent toute leur ampleur avec l'investissement qu'elle fait, chaque année, dans l'exploitation du complexe sportif et des aires extérieures, et qui est estimé à 4,1 millions $. À cela s'ajoutent diverses contributions ou participations auprès d'organismes communautaires de l'Est de Montréal ou de partenaires d'affaires. Un montant de 150 000 $ représente habituellement notre contribution annuelle à ce type d'activités.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Le Conseil d'administration de la Régie des installations olympiques est composé de sept membres nommés par le Gouvernement du Québec. Au cours de l'année, le Conseil a tenu 15 réunions, dont six extraordinaires, et les autres comités se sont réunis sept fois.

Le Comité du budget

Le comité du budget a pour mandat de procéder à l'étude et à l'analyse des divers budgets préparés par les administrateurs de la Régie en vue de leur présentation pour approbation au Conseil d'administration. Il procède aussi au suivi de ces budgets après leur approbation.

Le Comité de construction et entretien

Le principal mandat de ce comité est de superviser le suivi des décisions du Conseil en regard de tous les projets de construction et d'entretien de la Régie. De plus, il étudie tous les dossiers relatifs à l'entretien et à la sécurité des installations olympiques et recommande au Conseil toute décision stratégique à cet égard.

Le Comité de vérification

Ce comité assure le suivi du contrôle administratif et financier de la Régie et, à cet égard, peut obtenir toutes les informations nécessaires à une vérification financière et opérationnelle efficace.

Le Comité marketing

Le comité marketing oriente et valide les choix de programmation, de communication, de mise en marché, de tarification et de développement de l'entreprise en s'assurant notamment que les projets et les plans qui lui sont soumis respectent les orientations et les stratégies décidées par le Conseil d'administration. Il propose notamment au Conseil les mesures appropriées pour faciliter l'accès des installations au sport amateur.

LISTE DES ÉVÉNEMENTS DU 1er NOVEMBRE 1998 AU 31 OCTOBRE 1999

Événement	Lieu	Date de l'événement	Jours d'activités	Jours entrée/sortie	Total
1998					
Opération Nez Rouge	Arrêt court et vestiaire de la rotonde	10 au 31 décembre	22	0	22
1999					
Salon national de l'habitation	Stade	26 février au 7 mars	10	9	19
Compétition des maîtres	Centre sportif	27 et 28 février	2	0	2
Salon national du grand air	Stade	17 au 21 mars	5	2	7
Centre Islamique	Grandes hauteurs	27 et 28 mars	2	0	2
Baseball	Stade	8 au 11 avril	4	6	10
Baseball	Stade	13 au 15 avril	3	0	3
Camp d'entraînement Football	Stade	17 avril	1	0	1
Compétition de natation Bouts de Chou	Centre sportif	17 et 18 avril	2	0	2
Baseball	Stade	23 au 25 avril	3	0	3
Baseball	Stade	27 avril au 5 mai	9	0	9
Championnat canadien de sauvetage	Centre sportif	5 au 8 mai	4	0	4
Challenge de balle lente	Stade	6 au 9 mai	4	0	4
Compétition Aldo internationale	Centre sportif	14 au 16 mai	3	0	3
Baseball	Stade	17 au 19 mai	3	0	3
Baseball	Stade	21 au 23 mai	3	0	3
Swirl 5	Stade	24 mai	1	4	5
2001 Productions inc.	Grandes hauteurs	25 mai au 12 septembre	111	5	116
Baseball	Stade	28 mai au 2 juin	6	0	6
Fédération de crosse (souper homard)	Hall ouest	4 juin	1	0	1
Compétition de plongeon	Centre sportif	4 et 5 juin	2	0	2
Baseball	Stade	7 au 9 juin	3	0	3
Baseball	Stade	11 au 13 juin	3	0	3
Baseball	Stade	25 juin au 1er juillet	7	0	7
Compétition de natation Coupe Esso	Centre sportif	2 au 4 juillet	3	0	3
Championnat canadien junior de plongeon	Centre sportif	8 au 11 juillet	4	0	4
Baseball	Stade	9 au 11 juillet	3	0	3
Tournoi de water polo	Centre sportif	15 au 18 juillet	4	0	4
Baseball	Stade	21 au 28 juillet	8	0	8
Baseball	Stade	6 au 12 août	7	1	8
Féria de Montréal	Stade	21 août	1	2	3
Baseball	Stade	23 au 29 août	7	1	8
Baseball	Stade	3 au 8 septembre	6	1	7
Cream	Stade	11 et 12 septembre	2	2	4
Motocross Valvoline de Montréal	Stade	18 septembre	1	6	7
Baseball	Stade	24 au 29 septembre	6	6	12
Black and Blue	Stade	11 octobre	2	6	8
Salon des collectionneurs	Grandes hauteurs	15 au 17 octobre	3	1	4

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION 1998-1999

Activités	Événements			Fréquentation				
	Jours d'activités publiques	Jours entrée/ sortie *	Total	Athlètes	Participation populaire	Organisateurs exposants	Spectateurs visiteurs	Total
Stade								
Activités sportives	81	15	96	8 100		40 500	773 277 **	821 877
Activités commerciales	84	29	113			45 045	321 981	367 026
	165	**44**	**209**	**8 100**		**85 545**	**1 095 258**	**1 188 903**
Centre sportif								
Activités sportives	322		322	8 920	241 117			250 037
Activités commerciales	27		27			9 073		9 073
	349		**349**	**8 920**	**241 117**	**9 073**		**259 110**
Aires extérieures	200		200		24 987			24 987
Services touristiques	332		332				303 874	303 874
Total				**17 020**	**266 104**	**94 618**	**1 399 132**	**1 776 874**
Stationnement					492 01			492 016

Note : La déchirure de la toile le 18 janvier 1999 a forcé l'annulation du Salon de l'auto, ExpoNautique internationale et Véhicules récréatifs.

* Le nombre de jours occupés par la mise en place et le retrait d'une activité.

** Assistances annoncées au baseball.

RÉSULTATS DES SITES

Exercice clos le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)
(non vérifié)

	Stade	Centre sportif	Aires extérieures	Services touristiques	Énergie fournie à des tiers *	Total
Produits						
Produits directs d'exploitation	7 346	1 148	167	2 725		11 386
Produits communs ventilés **	314	9	73	6	3 657	4 059
	7 660	**1 157**	**240**	**2 731**	**3 657**	**15 445**
Charges						
Charges d'exploitation	6 432	1 961	693	2 508		11 594
Charges communes ventilées ***	4 324	605	502	782		6 213
Énergie	466				3 494	3 960
Énergie imputée aux événements	1 101	767	3	305		2 176
Centrale thermique	555	84		34		673
Charges d'administration ventilées	2 998	1 428	215	1 152		5 793
	15 876	**4 845**	**1 413**	**4 781**	**3 494**	**30 409**
Résultats nets d'exploitation	**(8 216)**	**(3 688)**	**(1 173)**	**(2 050)**	**163**	**(14 964)**
Poste exceptionnel						
Moratoire sur l'utilisation de l'aire de jeu du Stade	2 132	357				2 489
Résultats nets	**(10 348)**	**(4 045)**	**(1 173)**	**(2 050)**	**163**	**(17 453)**

Notes :

* Biodôme, Aréna Maurice Richard, Centre Pierre Charbonneau et Village olympique.

** Les revenus communs ventilés sont composés de publicité, redevances téléphoniques, stationnements et dispositions de surplus.

*** Les charges communes ventilées sont composées de la CSST, assurances et réclamations, services techniques, entretien physique, garage, sécurité, amortissement et financement.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre responsable de la
Régie des installations olympiques,

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'exploitation et de construction de la Régie des installations olympiques au 31 octobre 1999 et les états des résultats, du surplus d'opérations et des surplus réservés du fonds d'exploitation et des flux de trésorerie des fonds d'exploitation et de construction de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie au 31 octobre 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables mentionnées à la note 3. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces règles comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

L'information à la note 15 des états financiers est présentée à titre d'information additionnelle, n'est pas nécessaire pour la présentation fidèle des états financiers de la Régie et ne peut faire l'objet d'une vérification.

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal
Le 3 décembre 1999

FONDS D'EXPLOITATION
Résultats
de l'exercice terminé le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Produits		
Installations sportives et touristiques		
Droits d'entrée	4 239	4 721
Loyers	997	2 207
Publicité	427	512
Stationnements et vestiaires	2 269	3 384
Souvenirs	621	530
Redevances des concessionnaires	775	1 429
Locaux commerciaux et bureaux		
Loyers	1 239	1 220
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	4 007	3 645
Travaux et services facturés à des tiers	765	599
Autres produits	108	628
	15 447	18 875
Charges		
Traitements		
Employés réguliers	8 152	8 181
Employés à l'événement	2 146	2 375
Charges sociales	1 620	1 767
Cotisations au régime de retraite	434	480
Coûts relatifs aux ruptures de contrats de travail	114	1 342
Contrats de service	3 251	3 793
Matériaux et location d'équipement	1 100	1 230
Produits aux fins de revente	324	276
Frais d'énergie	6 136	5 384
Assurances et taxes	71	106
Honoraires professionnels	174	266
Commissions, cachets et droits	401	482
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à court terme	193	161
Intérêts sur la dette à long terme	1 175	1 417
Fournitures de bureau, impression, télécommunications et messagerie	398	378
Publicité	1 198	1 295
Autres charges	434	551
Amortissement des immobilisations	3 091	3 536
	30 412	33 020
Déficit d'exploitation	**14 965**	**14 145**
Autres éléments		
Coûts encourus relativement à la déchirure de la toile (note 12)	2 489	
Radiation du coût de réfection de la toiture en kevlar		1 785
	2 489	1 785
Déficit avant résultats de l'activité abandonnée et subvention du gouvernement du Québec	17 454	15 930
Résultats de l'activité abandonnée		3 672
Déficit avant subvention du gouvernement du Québec	17 454	12 258
Subvention du gouvernement du Québec (note 4)	14 283	12 521
Surplus (déficit) de l'exercice	**(3 171)**	**263**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'EXPLOITATION
Surplus d'opérations
Surplus réservés
de l'exercice terminé le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	Réservés						1999	1998
	Développement de nouveaux projets et marchés	Programme d'entretien des installations	Plan directeur informatique Phase II	Optimisation des rapports d'affichage	Total	Opérations	Total	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$
Surplus au début	2 116	792	248	174	3 330	57	3 387	3 615
Surplus (déficit) de l'exercice						(3 171)	(3 171)	263
Investis en immobilisations	(387)	(337)	(219)		(943)		(943)	(629)
Solde disponible pour investissement	1 729	455	29	174	2 387	(3 114)	(727)	3 249
Surplus au début	304	90	87	10	491		491	
Immobilisations								
Acquises à même les surplus	387	337	219		943		943	629
Virements du surplus d'opérations	(210)	(164)	(43)	(2)	(419)	419		
Solde non amorti	481	263	263	8	1 015	419	1 434	629
Surplus (déficit) à la fin	**2 210**	**718**	**292**	**182**	**3 402**	**(2 695)**	**707**	**3 878**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'EXPLOITATION
Flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Activités d'exploitation		
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 171)	263
Éléments hors caisse		
Radiation du coût de réfection de la toiture en kevlar		1 785
Amortissement des immobilisations	3 091	3 732
Variations d'autres éléments d'actif et de passif (note 5)	1 155	(26)
Rentrées nettes de fonds	1 075	5 754
Activités d'investissement		
Immobilisations	(4 893)	(4 691)
Cession d'immobilisations		5 142
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(4 893)	451
Activités de financement		
Dû au fonds de construction	(1)	(9)
Remboursements d'emprunts à long terme	(3 358)	(3 359)
Sorties nettes de fonds	(3 359)	(3 368)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	**(7 177)**	**2 837**
Trésorerie au début	5 115	2 278
Trésorerie à la fin	(2 062)	5 115
Situation de trésorerie		
Encaisse		930
Placements temporaires		4 185
Découvert bancaire	(165)	
Emprunt bancaire	(1 897)	
	(2 062)	5 115

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'EXPLOITATION
Bilan
au 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Actif		
Encaisse		930
Placements temporaires, 5,3 % et 5,35 %		4 185
Débiteurs	1 297	1 969
Stock	912	853
Frais payés d'avance	275	119
Immobilisations (note 6)	23 637	21 835
Frais de financement reportés, au coût non amorti	36	96
	26 157	29 987
Passif		
Découvert bancaire	165	
Emprunt bancaire (note 7)	1 897	
Comptes fournisseurs et engagements à payer	8 387	7 749
Dû au fonds de construction	1	2
Dette à long terme (note 8)	15 000	18 358
	25 450	26 109
Surplus		
Surplus (déficit) d'opérations	(2 695)	57
Surplus réservés	3 402	3 821
	707	3 878
	26 157	29 987

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,

administrateur

administrateur

FONDS DE CONSTRUCTION
Flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Activités de financement		
Contributions reçues du Fonds spécial olympique	29 799	33 820
Remboursements nets d'emprunts à long terme	(18 409)	(8 000)
Rentrées nettes de fonds	11 390	25 820
Activités d'investissement		
Débours pour la construction	(9 348)	(25 796)
Variations nettes des autres éléments d'actif et de passif	(1 418)	97
Sorties nettes de fonds	(10 766)	(25 699)
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires	**624**	**121**
Encaisse au début	192	71
Encaisse et placement temporaire à la fin	816	192

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE CONSTRUCTION
Bilan
au 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Actif		
Coût de construction des installations (note 9)	1 476 079	1 470 201
Frais à prendre en charge par le Fonds spécial olympique (note 10)	123 496	123 001
Contributions reçues (note 11)	(1 185 713)	(1 155 914)
	413 862	437 288
Autres éléments d'actif		
Encaisse	17	192
Débiteurs	2	
Placement temporaire, 4,72 %, échéant en novembre 1999	799	
Avances au fonds d'exploitation	1	2
	819	194
	414 681	437 482
Passif		
Dette à long terme (note 8)	407 185	425 594
Comptes fournisseurs et engagements à payer	457	3 927
Intérêts courus	7 039	7 961
	414 681	437 482

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,

administrateur

administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 octobre 1999
(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - Statuts et nature des activités

La Régie des installations olympiques (ci-après la Régie) est une corporation mandataire du gouvernement du Québec constituée par une loi adoptée par le gouvernement du Québec, la Loi constituant la Régie des installations olympiques.

La Régie est propriétaire de certaines installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux de la XXI^{e} Olympiade et a été mandatée pour en parachever la construction et l'aménagement, de même que pour les exploiter.

Les revenus de la Régie doivent être affectés d'abord à son exploitation et ensuite au remboursement des emprunts, avances ou autres obligations de la Régie pour l'aménagement des installations olympiques. Dès qu'auront été remboursés ces emprunts et avances et qu'auront été exécutées les obligations précitées, la propriété des installations olympiques reviendra à la Ville de Montréal.

Les opérations de la Régie se regroupent sous quatre principaux volets, soit la location de locaux commerciaux, pour bureaux et d'aires de jeu, la production d'événements, le volet touristique et la vocation sociale.

Une partie appréciable du budget d'exploitation de la Régie provient de la vocation sociale qui comprend l'utilisation des installations sportives par la population et pour l'entraînement de la compétition d'élite.

De plus, la Régie s'engage de manière soutenue auprès d'organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve et dans tout l'Est de Montréal.

2 - Organisme associé

Le Fonds spécial olympique a été constitué par la Loi constituant un fonds spécial olympique. Ce fonds a été créé en vue de percevoir du ministre du Revenu une partie de la taxe spéciale sur le tabac, le produit de la cession d'actifs immobiliers du fonds de construction de la Régie et, à l'époque, les recettes nettes de Loto-Canada destinées au Québec.

Ce fonds spécial, géré par le ministre des Finances du Québec, est affecté exclusivement au remboursement des emprunts de la Régie, au paiement des intérêts sur ces emprunts ainsi qu'aux coûts de parachèvement des installations olympiques.

3 - Règles comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus ou selon certaines pratiques permises dans des organismes publics et parapublics, dont les principales sont énumérées ci-dessous.

Frais imputés du fonds d'exploitation au fonds de construction
Depuis 1997, aucuns frais ne sont imputés au fonds de construction en ce qui concerne tous les frais administratifs, directs et indirects, relatifs au parachèvement des installations.

Impôts sur le revenu
Étant une corporation mandataire du gouvernement du Québec, la Régie n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Impôts fonciers
La Régie n'est pas assujettie aux taxes foncières imposées par la Ville de Montréal.

Réclamations
La Régie ne comptabilise les réclamations contre des tiers qu'au moment de leur encaissement.

Les poursuites et les réclamations contre la Régie dont le dénouement est prévisible ont fait l'objet d'une provision.

Évaluation du stock
Le stock est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Amortissements
Les immobilisations acquises aux fins de l'exploitation sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et la période qui suivent :

Poutres	5 %
Équipements	8,33 %, 10 %, 20 % et 33,33 %
Aménagements locatifs et spécifiques	Durée du bail du locataire de la Régie pour les locaux et 20 %, 10 % ou 5 % pour les autres
Matériel roulant	10 % et 26,33 %

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq et six ans, jusqu'en septembre 2000.

Engagements à payer
La Régie comptabilise le coût des biens dès l'émission de la commande d'achat.

Coût de construction des installations
À l'exclusion des terrains où sont érigées les installations olympiques, le coût comprend les coûts de construction, d'administration et de financement et tous les frais d'émission de la dette à long terme engagés depuis le début. Le coût de l'équipement divers et de l'outillage utilisés lors de la construction fait également partie du coût de construction des installations.

Cession de biens
Au moment de la cession de biens comptabilisés au fonds de construction, le coût de ces biens ainsi que les contributions correspondantes ne sont pas radiés des livres; toutefois, le produit de la cession est versé au Fonds spécial olympique en vertu de la loi régissant ce fonds (voir note 9).

Contributions reçues
La Régie a adopté la politique de ne pas amortir contre ses produits d'exploitation le coût de construction des installations du Parc et du Village olympiques, qui est réduit des contributions reçues.

Les contributions reçues incluent, en plus des contributions directes reçues d'organismes associés, les contributions reçues du Fonds spécial olympique pour le remboursement de la dette ainsi que les coûts de parachèvement non financés par des emprunts à long terme.

Les contributions reçues ne comprennent pas le coût des intérêts sur la dette à long terme et les emprunts à court terme, ni tout débours additionnel pouvant résulter de la fluctuation du taux de change au moment du remboursement de dettes libellées en devises, qui sont pris en charge directement par le Fonds spécial olympique.

Conversion des devises
La dette à long terme du fonds de construction comprend des emprunts remboursables en dollars américains. Ces emprunts sont convertis en dollars canadiens au taux de change de 1,3598 établi selon la convention d'échange de devises et de taux d'intérêt conclue le 31 octobre 1995 avec le Fonds consolidé de la province de Québec.

4 - Subvention du gouvernement du Québec

La subvention du gouvernement du Québec, à titre d'assistance financière à la Régie pour combler le déficit, est établie sur la base des prévisions budgétaires.

5 - Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'autres éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit:

	1999	1998
	$	$
Débiteurs	672	(214)
Solde de la subvention à recevoir		2 250
Stock	(59)	(142)
Frais payés d'avance	(156)	(9)
Frais de financement reportés	60	69
Comptes fournisseurs et engagements à payer	638	(1 980)
	1 155	**(26)**

6 - Immobilisations

			1999
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Poutres	9 106	3 322	5 784
Équipements	16 288	14 747	1 541
Aménagements locatifs et spécifiques	34 982	18 907	16 075
Matériel roulant	1 620	1 383	237
	61 996	38 359	23 637

			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Poutres	9 106	2 866	6 240
Équipements	15 684	14 111	1 573
Revêtement synthétique	1 814	1 814	
Aménagements locatifs et spécifiques	30 815	17 005	13 810
Matériel roulant	1 606	1 394	212
Réfection de la toiture	3 166	3 166	
	62 191	40 356	21 835

7 - Emprunt bancaire

La Régie dispose d'une ouverture de crédit d'un montant maximum de 12 000 000 $ portant intérêt au taux de base du prêteur et renouvelable en juin 2000.

8 - Dette à long terme

	1999	1998
	$	$
Fonds d'exploitation		
Billets émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec		
5,92 %, échéant en avril 2002	5 000	5 000
7,25 %, échéant en septembre 2000	10 000	10 000
7,16 %, échu en juin 1999		3 358
	15 000	18 358

Les versements sur la dette à long terme du fonds d'exploitation au cours des prochains exercices s'élèvent à 10 000 000 $ en 2000 et 5 000 000 $ en 2002.

	1999	1998
	$	$
Fonds de construction		
Billets émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec		
77 036 000 $US, 8,052 %, échéant le 1er décembre 2003 (a)	104 753	104 753
Portant intérêt au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 0,39 %, échéant le 21 février 2002	42 383	42 383
5,25 %, échéant le 1er avril 2002	65 000	
7,51 %, échéant le 27 février 2001	65 000	65 000
7,25 %, échéant le 1er septembre 2000	11 049	11 049
5,21 %, échéant le 16 février 2000	18 000	18 000
4,96172 %, échéant le 7 janvier 2000	101 000	
61 000 000 $US, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 0,25 %, échu le 10 mars 1999 (a)		82 948
6 %, échu le 1er avril 1999		90 100
6 %, échu le 1er avril 1999		11 361
	407 185	425 594

(a) La Régie a couvert le risque de change sur ses emprunts libellés en devises par une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt conclue le 31 octobre 1995 avec le Fonds consolidé de la province de Québec.

Les versements sur la dette à long terme du fonds de construction au cours des prochains exercices s'élèvent à 130 048 800 $ en 2000, 65 000 000 $ en 2001, 107 382 680 $ en 2002 et 104 753 000 $ en 2004.

9 - Coût de construction des installations

	1999	1998
	$	$
Installations utilisées par la Régie		
Parc olympique		
Solde au début	1 198 425	1 176 011
Coûts de construction de l'exercice		
Nouvelle toiture	5 800	22 183
Autres travaux	54	231
Solde à la fin	1 204 279	1 198 425
Intérêts sur les emprunts à long terme capitalisés	16 160	16 160
	1 220 439	1 214 585
Installations cédées		
Vélodrome [a]	82 804	82 804
Biodôme [a]	50 406	50 406
	133 210	133 210
Village olympique [b]		
Solde au début	122 406	115 711
Virement du fonds d'exploitation		5 142
Autres	24	1 553
Solde à la fin	122 430	122 406
	255 640	255 616
	1 476 079	1 470 201

(a) Conformément au protocole d'entente avec la Ville de Montréal, la Régie lui a cédé, en 1994, la propriété du Biodôme, et ce, sans contrepartie. Les coûts inhérents à cette propriété représentent 133 210 000 $, soit un montant de 82 804 000 $ relatif au Vélodrome et un montant de 50 406 000 $ relatif au Biodôme (voir note 3).

(b) Le Village olympique a été vendu le 14 avril 1998 à une entreprise privée à la suite d'un appel d'offres. Le traitement comptable relativement à la cession du Village a été fait en conformité avec les règles comptables de la cession de biens, telles qu'établies à la note 3.

10 - Frais à prendre en charge par le Fonds spécial olympique

	1999	1998
	$	$
Intérêts payés lors du refinancement des emprunts	19 486	18 069
Intérêts courus sur les emprunts	7 039	7 961
Pertes de change reportées sur la dette à long terme libellée en devises	96 971	96 971
	123 496	123 001

11 - Contributions reçues

	1999	1998
	$	$
Fonds spécial olympique	923 702	893 903
Comité organisateur des Jeux olympiques	191 362	191 362
Ville de Montréal	70 649	70 649
	1 185 713	1 155 914

12 - Incertitude relative à la mesure

À la suite de la déchirure de la toile du Stade olympique, certains événements ont été annulés entraînant, selon la direction, une perte de revenus évaluée à 2 400 000 $ pour ce qui est des activités de la Régie.

Également, jusqu'à ce jour, la Régie a encouru des charges totalisant 2 489 000 $ relativement à la déchirure de la toile.

Au 31 octobre 1999, la Régie fait l'objet de plusieurs réclamations au regard de cette déchirure, lesquelles ont été acheminées aux assureurs. Il est actuellement impossible de déterminer l'impact financier pouvant résulter de cet incident.

13 - Éventualités

Des poursuites et des réclamations ont été intentées par ou contre la Régie. Au 31 octobre 1999, les poursuites et les réclamations non réglées contre la Régie totalisent environ 18 900 000 $, dont 10 100 000 $ reliés à la déchirure de la toile (note 12). Après analyse des réclamations dont le dénouement est prévisible, une évaluation permet de croire que les provisions comptabilisées sont suffisantes pour l'ensemble de ces dossiers.

14 - Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

La plupart des entreprises sont susceptibles de subir les répercussions du problème du passage à l'an 2000 qui, si elles n'y remédient pas, pourraient nuire à leur capacité d'exercer normalement leurs activités.

Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Régie, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Afin d'atténuer ces risques, la Régie a procédé à l'évaluation des répercussions du problème du passage à l'an 2000 ainsi qu'à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action visant ses systèmes informatiques et les relations d'affaires avec ses clients et ses fournisseurs.

15 - Information additionnelle non vérifiée sur les résultats de l'exercice

De l'avis du Conseil d'administration et de la direction, une meilleure performance de certains événements budgétisés et des démarches visant à attirer de nouveaux événements en cours d'exercice, combinées à des compressions budgétaires additionnelles ont permis de limiter le déficit à 3 200 000 $, malgré les coûts additionnels et pertes de revenus relativement à la déchirure de la toile totalisant 4 900 000 $.

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Avis au lecteur

Les états financiers du Fonds spécial olympique de l'exercice terminé le 31 octobre 1999 ont été préparés par les officiers du ministère des Finances du Québec, responsable de la gestion du fonds, et n'ont fait l'objet d'aucune vérification. Cependant, les états financiers de ce fonds sont vérifiés annuellement au 31 mars par le Vérificateur général du Québec.

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal
Le 3 décembre 1999

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Évolution du fonds
de l'exercice terminé le 31 octobre 1999
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Provenance des fonds		
Taxe spéciale sur le tabac (note 1)	31 419	19 742
Produit d'emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	5 887	16 979
Produit d'emprunts à long terme	82 948	
Intérêts sur les placements temporaires	348	1 285
Produit de cession net d'immobilisations du Village olympique	15	62 056
	120 617	100 062
Utilisation des fonds		
Remboursement de capital sur les emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	5 887	16 979
Remboursement de capital sur la dette à long terme du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	102 788	8 000
Intérêts sur la dette à long terme du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	27 573	27 126
Intérêts sur les emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	13	21
Construction des installations olympiques	9 959	25 820
	146 220	77 946
Augmentation (diminution) des fonds	**(25 603)**	**22 116**
Solde du fonds au début	25 784	3 668
Solde du fonds à la fin	181	25 784

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Actif et passif
au 31 octobre 1999
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(en milliers de dollars)

	1999	1998
	$	$
Encaisse	181	484
Placements temporaires		25 300
Solde du fonds	181	25 784

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Notes complémentaires
au 31 octobre 1999
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - Taxe spéciale sur le tabac

Au 31 octobre 1999, le Fonds spécial olympique ne comptabilise pas aux revenus la partie de la taxe sur le tabac perçue ou à percevoir en novembre 1999 par le ministère du Revenu, de ses agents et mandataires pour le mois d'octobre 1999. Cette pratique comptable est la même que celle appliquée au cours de l'exercice financier précédent.

Le pourcentage de la taxe sur le tabac perçue pour le Fonds spécial olympique a été réduit en 1999 à 12,23 %. Ainsi que prévu par la Loi sur le tabac, le montant à verser a été réduit afin de tenir compte du produit net reçu résultant de la cession du Village olympique. Cette réduction a été appliquée pour la période du 1er novembre 1998 au 20 juin 1999.

2 - Contributions versées à la Régie des installations olympiques

Les contributions versées au fonds de construction de la Régie des installations olympiques au cours des exercices 1999 et 1998 s'élèvent respectivement à 29 799 000 $ et 33 820 000 $, et se détaillent comme suit:

	1999	1998
	$	$
Construction des installations olympiques	9 959	25 820
Remboursement de capital sur la dette à long terme	102 788	8 000
	112 747	33 820
Produit d'emprunts à long terme	82 948	
	29 799	33 820

INVESTISSEMENT DANS LA VOCATION SOCIALE ET SPORTIVE
Exercice clos le 31 octobre 1999
(en milliers de dollars)

	$
Exploitation du Centre sportif	4 045
Promotion de Noël à la Tour - Défilé de Noël de la Promenade Ontario	13
Fête de la Saint-Jean	3
Opération Nez Rouge	1
Affaires publiques et corporatives	49
Financement de ces opérations	103
Investissement dans le secteur sportif, touristique et d'affaires dans l'Est de Montréal	**4 214**

Non vérifié.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES DE LA DIRECTION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain Riendeau
Président
(occupe ce poste depuis le 15 décembre 1999)

Réjean Bouchard
Directeur relations avec l'Industrie
Collecte sélective Québec

Guy Marion
Directeur général
Fonds de développement Emploi Montréal Inc.

Camille Montpetit
Directeur général
Caisse populaire Mistral

Marielle Séguin
Vice-présidente, Service à la clientèle
Marketel

MEMBRES DE LA DIRECTION

René Morency
Directeur général
(occupe ce poste depuis le 5 janvier 2000)

Michel Brissette
Vice-président
Construction et entretien

André Huberdeau
Vice-président
Développement des affaires

André Lafrenière
Secrétaire, chef du Contentieux
et directeur des Ressources humaines

Daniel Legros
Vice-président
Stade, Centre sportif et Tour

Jean-Pierre Payette
Trésorier et vice-président
Administration

Remarques :

- André Tétrault a occupé le poste de président du Conseil et de président et directeur général de la Régie du 22 juillet 1996 au 31 août 1999.
- Jean-Marc Chouinard siégeait à titre de membre du Conseil d'administration depuis le 10 mai 1995 et a remis sa démission le 30 septembre 1999.

Au cours de l'année :
- 9 réunions régulières
- 6 réunions spéciales

PERSONNEL DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES AU 31 OCTOBRE 1999

Aird Michel
André Jean-Guy
Aubut Laurier
Auger Denis
Babin Mar
Beaupré Maurice
Bellemare Yves
Belouin Silvie-June
Bergevin Daniel
Bernard Monique
Blais Guylaine
Blondin Normand
Bonneville Jean
Boucher Dany
Boutin Louise
Boyer André
Boyer Ruiz Denise
Branchaud Gilles
Brazeau Jacqueline
Brien Nicole
Brissette Michel
Brodeur Julie
Brouillard Pierre
Bwatshia Philippe Ilunga
Carey Roland
Caron Laurent
Carrier Conrad
Carrier Jean-Guy
Carrier Luc
Carrier Stéphan
Casavant Luc
Casavant Normand
Castonguay Christian
Chassé Michel
Chevalier Françoise
Chevrier Louise
Chiasson Raymond
Claing Jean-Claude
Clavet Gérard
Cliche Johanne
Coll Laurence
Côté Lyne
Courcy André
Cyr Réjean
Dagenais Réal
Daigneault Nancy
De Souza Anita
De-Noncourt Jean
Delorme Éliane
Demeter Rosalie
Denommé Ginette
Deschamps Marie-Lyse
Deschesnes Francine
Desgroseillers Jean-Pierre
Deshaies Richard
Desjardins Jacques
Deslandes Denis
Despatis Lorraine
Desroches Louise
Destenay Marie-France
Dèziel Monique
Dubé Denis
Dubé-Lamarche Denise
Dubuc Guy
Duguay Lucie
Dumont Gérald
Dupont Francine
Dupont Francine II
Dupuis Daniel
Dupuis Gaston
Dutka Phyllis
Falardeau Jean-Pierre
Fallu Yvan
Faubert Yves
Filion Maurice
Forget Robert
Gagné Denis
Gagné Mario
Gagnon Jean-Guy
Gagnon Lucien
Gareau Jean-Denis
Gauthier Yves
Gauvin Pierre
Gélinas Claude
Gervais Daniel
Gingras Nica
Gingras Sylvain
Goulet Pierre
Goyette Richard
Gratton Nicole
Grenier Bernard
Guénette Jean-Marie
Guénette Louis
Guernon Gilles
Guilbault Marc
Hamilton Sean
Hétu Hélène
Huberdeau André
Jacob Jean
Labrecque Christine
Lacombe Marcel
Lacoste Claude
Lafrenière André
Lalanne Gilles
Lalanne Robert
Lalonde Robert
Lalumière Denis
Langlois Marc-André
Lantin Dany
Laperrière Jean
Lapointe Alain
Larochelle Yvon
Larocque Rodrigue
Lavallée Raymond
Lavoie Lucie
Lebeau Clément
Leblanc Denis
Ledoux Julien
Lefebvre Denis
Legault Odette
Legros Daniel
Lemieux Nathalie
Lepicek Michèle
Lespérance Roland
Lepine Robert
Letalnet Patrick
Lévesque Carole
Lovrity Gabor
Maheu Serge
Malaison Denis
Marchand Micheline
Marin Eddy
Marinoza Régis
Marotte Lucille
Martel Lyne
Martin Yvon
Masse Jean-Guy
Masse Jean-Robert
Mathieu Jocelyne
Maurice Normand
Michon Gilles
Miron Danielle
Miron Denis
Morin Raymond
Morissette Nancy
Morissette Roger
Murphy Kathleen
Normandin Michel
Ouellet André
Ouellet Serge
Pageau Hélène
Pane Jacques-Louis
Paquin Thérèse
Paradis Jean
Payette Jean-Pierre
Pelletier André
Péloquin Denise
Perras Francine
Perron Stéphane
Perron Wilfrid
Philippe André
Picard Raymond
Piché Yves
Picotte Jean-Pierre
Pion Cécile
Pleau Carole
Poulin Carole
Proulx Claude
Resche Adalbert
Richard Yvon
Riverin Pierre
Rocheleau Marc-André
Romano Antonio
Roy Alain
Roy Claude
Roy Ronald
Sabourin Guylaine
Sanders Maurice
Savard Frances
Savard Normand
Simard Maurice
St-Cyr Michel
St-Louis Michel
St-Sauveur Guy
Straub Frank
Thibault Michel
Thibodeau Lisette
Tremblay Berthier
Tremblay Brigitte
Tremblay Paul
Trudel Stanley
Trudel Yves
Vaillancourt Serge
Varin Jacques
Vendette Alain
Vervais France
Vincent Pierre
Volikas Michel

Note:
La Régie des installations olympiques peut compter sur approximativement 850 employés occasionnels.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Régie des installations olympiques
4141, av. Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7
Téléphone: (514) 252-4141
Télécopieur: (514) 252-9401
Internet: http://www.rio.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-35561-X